

**A l'attention des familles
et des proches des résidents**

A Châteaulin, le 23 juin 2020

Objet : **Plan de retour à la normale**

Madame, Monsieur,

Le plan de retour à la normale présenté cet après-midi au Conseil de la Vie Sociale a recueilli un avis favorable à l'unanimité. Ce plan contient les mesures suivantes :

Les visites ont repris sans rendez-vous à compter depuis hier **de 14 h à 18 h**.

Les mesures suivantes sont maintenues :

- Port du masque chirurgical (les visiteurs sont invités à apporter leur propre masque, sinon il est fourni si le visiteur n'en dispose pas) ;
- Lavage des mains à la solution hydro-alcoolique ;
- Signature d'un registre à l'entrée dans l'EHPAD ;
- L'entrée par entrée principale de la structure (maintien de la fermeture de l'accès par Ty Kreis/Ty Coz).

A compter d'hier, **il est mis fin aux mesures suivantes :**

- Prise de rendez-vous préalable à une visite ;
- Respect d'un circuit sécurisé de visite (ex. interdiction de la double circulation) ;
- Distance physique avec matérialisation ;
- Interdiction d'échange d'objets ou de denrées ;
- Prise de température ;
- Auto-questionnaire ;
- Interdiction de venir avec des animaux de compagnie.

Les **sorties individuelles et collectives** ont repris dans les conditions normales, comme avant la crise, depuis hier. Il en est de même pour les animations.

L'intervention des **professionnels libéraux** a repris dans les conditions habituelles depuis hier, dans le respect des gestes barrières.

Tous les **bénévoles** sont à nouveau autorisés à intervenir dans l'établissement à compter du 29 juin 2020, sous réserve d'une formation aux mesures barrières, réalisée par le médecin coordonnateur ce jeudi 25 juin.

Les retours en **salle à manger** se feront à partir au 6 juillet 2020.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur délégué,
Mounir BELHAFIANE

